

Service Urbanisme

2, Kierchestrooss L-9753 Heinerscheid Tel.: +352 27 800 - 500 urbanisme@clervaux.lu

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Type de la demande				
☐ Autorisation de construire	☐ Accord de principe			
Demandeur				
☐ Propriétaire ☐ Copropri	étaire (accord de la copropriété à joindre à la demande)			
☐ Locataire ☐ Architect	e			
(mandat du propriétaire à joindre à la demande)				
Société :				
Nom/prénom :				
Adresse :				
Code postal :	Localité :			
Tél:	E-mail :			
Propriétaire (si autre que demandeur)				
Société :				
Nom/prénom :				
Adresse :				
Code postal :	Localité :			
Tél:	E-mail :			
Situation du projet				
Adresse:				
Code postal :	Localité :			
Nº cadastral :	Lieu-dit :			
Section: de				

Objet de la demande				
Catégorie A - Nouvelle construction :				
	Maison unifamiliale		Immeuble résidentiel	
	Immeuble mixte		Immeuble de bureaux / Administration	
	Commerce		Hôtel / Restaurant / Café	
	Crèche		Etablissement industriel / artisanal	
	Construction agricole		Garage / Car-port	
	Autre, à préciser :			
Catégorie B - Travaux sur une construction existante :				
	Transformation		Démolition	
	Changement d'affectation		Logement intégré	
	□ Travaux concernant un immeuble protégé ou situé dans un secteur protégé			
	□ Panneaux solaires sur un immeuble protégé ou situé dans un secteur protégé			
Catégorie C - Travaux de moindre envergure :				
	Abri de jardin / Serre (surface > 12,00 m²)		Clôture (distance < 2,00 m de la voie publique)	
	Puits / Citerne à eau / Silo / Fosse à fumier ou purin		Auvent / Marquise / Store / Support publicitaire	
	Piscine / Etang (surface > 10,00 m²)		Déblai / Remblai (volume > 10,00 m³)	
	Mur de soutènement		Autre, à préciser :	
Date : Signature du demandeur:				
Demande avec annexes à envoyer par courrier à :		Plans	au format « PDF » à envoyer par email à :	
Administration communale de Clervaux u Service Urbanisme 2, Kierchestrooss L-9753 Heinerscheid		urbani	isme@clervaux.lu	

Veuillez noter qu'uniquement les demandes dûment remplies et complètes seront traitées.

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.

En cas de question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la Commune de Clervaux à l'adresse dpo@clervaux.lu.

Pièces à joindre à la demande (voir Art. 109 règlement sur les bâtisses)

Documents obligatoires à chaque demande					
☐ 2 extraits cadastraux avec relevé parcellaire récents (max. 3 mois) ⁽¹⁾					
☐ 2 plans de situation à l'échelle 1/250 ou 1/500 avec implantation des constructions prévues					
Le cas échéant :					
☐ Mandat du propriétaire					
☐ Accord de la copropriété					
Documents obligatoires suivant le type	de la demande				
Construction adjacente à une voirie étatique					
1 copie de la permission de voirie de l'Administration des Ponts et Chaussées (2)					
Construction dans la zone verte					
1 copie de l'autorisation délivrée par le Ministre de l'Environnement					
Immeuble classé monument national / inscr	it à l'inventaire supplémentaire				
ou construction adjacente à un tel immeuble					
☐ 1 copie de l'autorisation délivrée par le Mir	nistre de la Culture				
	mmunal de type «environnement construit »				
ou « construction à conserver » (au sens de l					
☐ 1 copie de l'avis de Institut national pour le	patrimoine architectural (INPA)				
Travaux de grande envergure - Catégories A	<u> </u>				
1 certificat de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs (OAI)					
☐ 2 plans de construction à l'échelle 1/50 ou 1/100					
2 plans de mesurage officiel récent					
☐ 1 certificat de performance énergétique (C	□ 1 certificat de performance énergétique (CPE)				
☐ 1 annexe « Tableau récapitulatif »					
1 copie de l'avis CGDIS (à l'exception des maisons unifamiliales)					
1 copie du certificat de conformité des plans aux exigences d'accessibilité (uniquement pour « Bâtiment d'habitation collectif » au sens de l'Art. 1 de la loi du 7 janvier 2022 portant sur					
	l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs)				
□ Plans au format « PDF »					
Le cas échéant :					
Etat des lieux des construction voisines existantes					
Plan de plantation (si terrain frappé par une servitude écologique au PAG)					
Extrait de l'acte de propriété (en cas de présence d'une servitude)					
☐ Etude géotechnique (si la topographie l'exige)					
☐ Levé topographique (notamment en cas d'un terrain à forte pente)					
Travaux de moindre envergure - Catégorie C					
☐ Croquis ou documentation des constructions projetées					
☐ Photo(s) de la situation existante					
(1) Demande extrait cadastral / plan de mesurage :	(2) Demande permission de voirie :				
www.geoportail.lu	Administration des Ponts et Chaussées				
Administration du cadastre et de la topographie	Service régional de Clervaux				
54, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg	1, Grand-Rue L-9710 Clervaux				